


1-2 DÉCEMBRE 4^{me} COLLOQUE DES DIPLÔMÉS

MONTREAL UNIVERSITY OF QUEBEC VOL. 7, NO. 3 NOVEMBRE 1967

litter



**PLANIFICATION
ET COORDINATION
DES INVESTISSEMENTS
UNIVERSITAIRES**

**“MÉRITE ANNUEL”
À DANIEL JOHNSON
(Pages 6 et 7)**

MESSAGE DU PRÉSIDENT DES DIPLÔMÉS

"The University of Montreal: Leads French-speaking universities . . . in the number of doctorate courses".



l'inter

NOVEMBRE 1967

VOL. 9, No 3

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, avenue Maplewood, ch. 3. Tél. : 343-6230. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'objet comme envoi de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans L'INTER doivent adresser leur envoi à : Les Diplômés U. de M., C.P. 6128, Montréal 3.

Directeur / Pierre Gravel

Maquette / éditions dlb

Composition-Montage /

Rive-Sud Typo Service

Litho / Payette et Payette Inc.

"The University of Montreal: Leads French-speaking universities . . . in the number of doctorate courses." Voilà l'une des observations qu'a faites le Dr. C. Wellington Webb au cours de l'enquête qu'il a menée récemment dans les universités canadiennes et dont on trouve un compte rendu dans la livraison de novembre du **Maclean's Magazine**. Après avoir appliqué les critères auxquels on est convenu de faire appel pour évaluer la qualité des institutions d'enseignement universitaire, y compris le comportement des étudiants (au sujet desquels il déclare :

"Students drink all over Montreal"), le professeur Webb place l'Université de Montréal dans la catégorie des universités "4 étoiles", avant McGill et Laval, mais après l'Université de Toronto à laquelle il accorde 5 étoiles.

Occuper le deuxième rang parmi un aréopage aussi sélect de maisons d'enseignement est très flatteur et l'on pourrait accepter volontiers de ne pas se quereller pour une étoile. Cette appréciation de la qualité de notre Alma Mater atteste éloquemment de la vitalité de son personnel et du dynamisme de son développement.

On peut ainsi jauger les efforts persévérants et le travail immense qu'on a dû réaliser pour se hisser ainsi à la deuxième place alors qu'un passé difficile et quasi stérile n'est pas encore tellement loin derrière.

Examinée sous un autre angle, tout aussi positif toutefois, cette enquête nous permet également de juger du chemin qu'il reste à parcourir pour parvenir à élever l'Université de Montréal au niveau des grandes institutions d'enseignement universitaire comme on en trouve dans d'autres pays. Ceci est d'ailleurs vrai de la majorité des universités canadiennes et d'autant moins décourageant que ces grandes institutions dans le monde se compteraient encore sur les dix doigts. Le professeur Webb déclare en effet :

"Suivant les critères internationaux d'Oxford, de Cambridge et de Harvard, il n'existe au Canada qu'une université qui se rapproche du premier rang et c'est l'Université de Toronto. Sur le plan national, nous avons au moins une demi-douzaine d'universités qui nous font honneur, compte tenu de

l'évolution de l'enseignement supérieur au Canada et des ressources du pays pris dans son ensemble", (1) (traduction)

Il est difficile d'apprécier la valeur scientifique de cette enquête menée par ce professeur de l'Université de Toronto, car l'article du magazine **Maclean's** n'en livre que les conclusions après avoir superficiellement exposé les données sur lesquelles elles reposent. D'autre part, ces conclusions sont essentiellement relatives et prennent plus ou moins de signification selon qu'on envisage la question sous un angle ou sous un autre. On peut donc se demander ce que représente cette cinquième étoile qu'on trouve dans la galaxie de l'Université de Toronto, mais que l'on ne retrouve pas dans celle des universités québécoises. Enfin, on peut aussi se demander combien d'étoiles seraient attribuées à l'université idéale.

Nous ne tenterons pas de répondre ici à ces questions. Nous nous limiterons seulement à souligner que cette enquête, quelle que soit sa valeur

intrinsèque, établit un rapport entre la valeur proportionnelle des universités canadiennes et permet d'esquisser un objectif à atteindre.

Dans le contexte québécois, à tout le moins, on ne pourra espérer atteindre semblable objectif que le jour où l'on entreprendra de planifier et de coordonner le développement de nos universités. On semble vouloir s'orienter résolument dans cette direction et, à la veille de la présentation de la législation à cet effet, l'Association a cru bon tenir son quatrième colloque annuel dont le thème est précisément "Planification et Coordination des Investissements Universitaires" et dont on trouvera le programme dans ces pages.

Le Président

Jean-Claude Delorme

(1) "By the international yardstick of Oxford, Cambridge and Harvard, Canada has only one university that even approaches the first rank — the University of Toronto. By an internal yardstick, we have at least half a dozen universities that do us credit in terms of the history of higher education in Canada and the resources of the country as a whole."

Les diplômés donnent deux nouveaux ministres et un conseiller législatif au Québec

Après MM. Daniel Johnson, premier ministre (Droit 1949), Jean-Jacques Bertrand, ministre de la justice (Droit 1941), Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé et de la Famille et du Bien-Etre social (H.E.C. 1949), Yves Gabias, secrétaire de la province (Droit 1944), Fernand Lafontaine, ministre de la voirie (Polytechnique 1946) et Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education qui ont étudié et qui sont (sauf M. M. Masse) des diplômés de l'Université, c'était le 31 octobre dernier au tour de MM. Jean-Guy Cardinal, (Droit 1950) et Robert Lussier (Médecine 1953) à devenir ministres du Gouvernement du Québec. M. Marcel Faribault, un autre diplômé (Droit 1936) a été nommé le même jour Conseiller législatif et Conseiller en matière constitutionnelle et économique auprès du Conseil exécutif du Gouvernement du Québec.

JEAN-GUY CARDINAL, MINISTRE DE L'ÉDUCATION

M. Jean-Guy CARDINAL en devenant le troisième titulaire du Ministère de l'éducation depuis sa création (1964), est le troisième diplômé de l'Université à le devenir. M. Cardinal a obtenu sa licence en droit en 1950. M. Paul Gérin-Lajoie avait obtenu la sienne en 1942 et M. Jean-Jacques Bertrand en 1941.

Le nouveau ministre demeure professeur titulaire à la Faculté de droit. M. Cardinal a pratiqué sa profession de notaire pendant trois ans dans une étude de Lachine. Il est passé à l'enseignement en 1953 et a été professeur assistant à la Faculté de droit jusqu'en 1958. En 1957, il obtenait un doctorat en droit; sa thèse portant sur le Droit de superficie a été publiée. Il est passé au Trust Général du Canada dont il a été secrétaire général de 1958 à 1965 et directeur-adjoint en 1965. A la fin de cette même année, il est revenu à l'Université comme doyen de la Faculté de droit. Il n'avait jamais abandonné l'ensei-



JEAN-GUY CARDINAL,

gnement car pendant les sept années passées au Trust Général il est demeuré chargé de cours avec rang de professeur agrégé. Il a été titularisé en janvier 1966.

M. Cardinal a été président de l'Association des jeunes notaires du district de Montréal et de l'Association du notariat de Montréal et secrétaire de la rédaction de la Revue du Notariat; il est présentement président du Comité des cours de perfectionnement et secrétaire de la Commission de législation de la Chambre des notaires. Il est membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Saint-Michel, membre de la Chambre de Commerce de Montréal, administrateur de la compagnie d'assurances "La Laurentienne" ainsi que président du Comité de la propriété, de la Fiducie et du Bureau de révision du Code civil de la Province de Québec. En 1965, il a été vice-président de la campagne du Prêt d'honneur.

Depuis son retour à l'Université, le doyen Cardinal a été très actif, président divers comités ou y participant. Ainsi, il a été président du Comité de coordination des études post-secondaires, président de la sous-commission des premiers gra-



MARCEL FARIBAULT

des, représentant de l'Université de Montréal au sous-comité des budgets des universités (Ministère de l'éducation) et membre du Comité des règlements de l'Assemblée universitaire. En outre, M. Cardinal est membre de la Commission de l'enseignement supérieur du Conseil supérieur de l'éducation du Québec, membre du Conseil d'administration de l'Institut scientifique franco-canadien, membre du Comité de conseillers du Centre d'études et de documentation européennes.

**M. MARCEL FARIBAULT,
CONSEILLER LÉGISLATIF**

M. Marcel FARIBAULT, qui a été nommé conseiller législatif et conseiller en matière constitutionnelle et économique auprès du Conseil exécutif du Gouvernement du Québec, est né à Montréal, le 8 octobre 1908.

Il a fait ses études classiques au Collège de l'Assomption (B.A. 1927), ses études de droit à l'Université de Montréal (LL.L. 1930), docteur en droit à titre régulier de l'Université de Montréal (D.C.L. 1936). Il est docteur en droit à titre honorifique de l'Université La-



ROBERT LUSSIER

val (LL.D. (hon.) 1952), et de l'Université de Montréal (mai 1963).

M. Faribault a été notaire pendant 25 ans et fut secrétaire général de l'Université de Montréal de 1950 à 1955; il est président et directeur général du Trust général du Canada depuis 1955. Il est également président du Sherbrooke Trust Company depuis 1960.

M. Faribault est directeur de nombreuses compagnies comme : La Banque canadienne nationale, Bell Telephone Company of Canada, La Compagnie Miron Limitée, Dominion Textile Company Limited, Dupuis Frères Limitée, La Prévoyance, Rougier Inc., RoyNat Limited, etc.

Il est également membre de la Société Royale du Canada, de l'Institut scientifique franco-canadien, du Private Planning Association (relations canado-américaines), du Conseil des arts du Canada et de son Comité de placement, et membre du Comité de direction du Comité canadien de la Maison des étudiants français à Paris, de l'Alliance française, de la Comédie canadienne.

Il est ancien président de la Chambre des notaires de la Provin-

ce de Québec et de la Commission de révision de la Loi des assurances de la Province de Québec.

M. Faribault est également l'auteur d'un volume sur la fiducie dans la Province de Québec et de nombreux articles et conférences.

Me Faribault a publié aux Presses de l'Université (1965) "Dix pour un".

**ROBERT LUSSIER, MINISTRE
DES AFFAIRES MUNICIPALES**

Le docteur Robert Lussier (Médecine 1953), a été nommé ministre des Affaires municipales.

Né le 31 décembre 1924, bachelier ès-arts du Collège de Montréal en 1947, Robert Lussier s'inscrit à la Faculté de médecine de l'Université. Au cours de son séjour à l'Université il sera élu directeur des sports pour la Faculté de médecine auprès de l'AGEUM. Plus tard, il deviendra gérant du club de hockey des Carabins.

Diplômé de l'Université en 1953, le Dr Lussier commence à pratiquer la médecine à Repentigny et dans la région en 1953. Après son élection à la mairie de Repentigny, il fonde en 1960 l'hôpital général Le Gardeur dont il est actuellement le vice-président. En 1965, il devient président du Centre d'art de Repentigny.

Comme maire de Repentigny, le docteur Lussier a favorisé la construction d'un centre domiciliaire et d'industries de consommation. Il a conçu une infrastructure des services municipaux. Il a abordé les affaires de Repentigny avec l'esprit d'un administrateur efficace — sous son administration, la promotion industrielle tient une large place et Repentigny prend un grand essor. Il organise une bibliothèque municipale et un service des loisirs. Les services s'accroissent pendant que le taux de la taxe foncière demeure à un bas niveau.

Le docteur Lussier est membre de la Chambre de Commerce et de nombreuses associations.

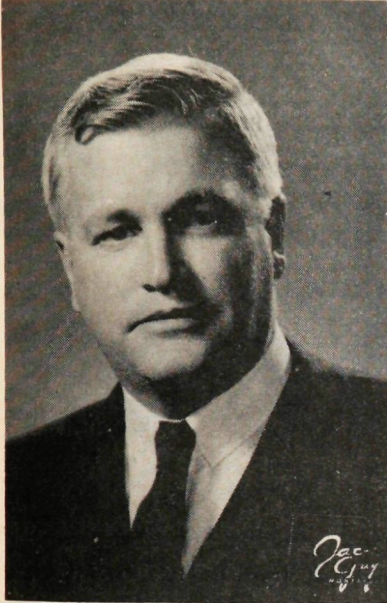
**L'Honorable
Daniel Johnson,
premier lauréat du
"MÉRITE ANNUEL"
des diplômés
de l'Université
de Montréal**



"Les Diplômés de l'Université de Montréal" qui sont quelque 30,000 membres dispersés à travers le monde, conscients du rôle qu'ils peuvent jouer collectivement dans notre milieu en général et individuellement dans leur milieu respectif que ce soit le milieu professionnel, gouvernemental, des affaires ou de l'enseignement ont créé un "MÉRITE ANNUEL".

Ce "MÉRITE ANNUEL" sera remis chaque année à l'un d'entre eux qui se sera particulièrement distingué par sa carrière personnelle et son dévouement à la collectivité contribuant ainsi à l'épanouissement de la communauté et au rayonnement de l'Université de Montréal.

En créant ce "MÉRITE ANNUEL", les Diplômés veulent non seulement

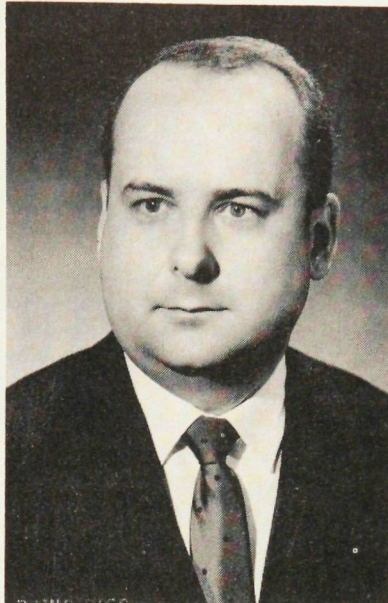


JEAN-GUY DÉCARIE

rendre hommage à l'un des leurs mais également et surtout "éveiller" tous leurs membres au rôle qu'ils ont à jouer à un moment important de notre histoire et à une époque où toutes les valeurs sont remises en question, jour après jour, dans un monde qui se transforme de plus en plus vite.

Par ce "MÉRITE ANNUEL", les Diplômés veulent également dire au Québec, au Canada et au monde le rôle important qu'a joué jusqu'à maintenant, chez nous, l'Université de Montréal et celui qu'elle entend jouer à l'avenir.

L'Université de Montréal est la plus importante université francophone hors de France, l'une des



CLAUDE PAQUETTE

plus importantes du Canada, la plus importante au Québec; il revenait aux Diplômés de le dire.

Signalant au public les plus méritants de ses membres en leur remettant son "MÉRITE ANNUEL" l'Association espère non seulement les honorer, mais également collaborer au rayonnement de l'Université de Montréal, ce qui est depuis toujours, l'un des rôles qu'elle s'est assignés.

L'HONORABLE DANIEL JOHNSON, LAURÉAT DU "MÉRITE ANNUEL"

En remettant le 2 décembre prochain son premier "MÉRITE ANNUEL" à l'Honorable Daniel JOHNSON, premier ministre de la

Province, l'Association veut rendre hommage à l'un de ses membres qui fut président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, président de la Fédération canadienne des étudiants catholiques et de la section française de l'Union des jeunes catholiques du Canada.

Elle veut également honorer celui qui présenta au cours d'une tournée de conférences (1938) les universités du Québec aux universitaires ontariens.

L'Association des Diplômés veut également signaler que pour la quatrième fois dans l'histoire un diplômé de l'Université de Montréal est Premier ministre du Québec, que ce diplômé a joué et continue à jouer un grand rôle tant sur le plan du Québec que du Canada comme homme, comme député, comme ministre.

LES RESPONSABLES DU "MÉRITE ANNUEL" DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les Diplômés de l'Université de Montréal ont confié la responsabilité du Comité du "MÉRITE ANNUEL" 1967 à MM. Jean-Guy DÉCARIE (H.E.C. 1948), licencié en sciences commerciales et ancien président des Diplômés et à Me Claude PAQUETTE (Droit 1959), de l'étude Lalande, Brière, Reeves, Paquette, Longtin.

PLANIFICATION ET COORDINATION DES INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES

COLLOQUE

1967-68

PROGRAMME

Vendredi soir, 1er décembre :

- 17h — Inscription (Hall d'honneur)
- 20h — Exposé de l'honorable Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation.
- 20h30 — "La planification à l'Université de Montréal," M. Lucien Piché, vice-recteur, Université de Montréal.
- 22h — Réception.

Samedi, 2 décembre :

- 8h — Inscription (Hall d'honneur)
- 9h — "Le Québec étudiant : Prévisions de la population étudiante et taux de scolarisation 1968-76", M. Pierre Proulx, département des Sciences économiques, Université de Montréal.
- 10h — Pause-café.
- 10h30 — **COMMISSIONS**

1) Les besoins futurs du milieu en diplômés

Président : M. Gérard Barbin, président, Association canadienne d'Éducation des adultes.

Communication : M. Otto Thür, vice-doyen,
faculté des Sciences Sociales,
directeur du département des Sciences
Economiques, Université de Montréal.

Membres : P. Pierre Angers, s.j. ;
M. Gilles Boulet, recteur,
Centre des Etudes,
Universitaires de Trois-Rivières ;
M. Jean Champagne,
adjoint au secrétaire général, C.S.N. ;
Me Jules Deschênes, président,
Conseil interprofessionnel du Québec ;
M. Jean-Jacques Gagnon,
vice-président, Alcan.
M. Jacques Henripin, directeur,
département de démographie ;
M. Yves Poisson, AGEUM ;
M. Léo Provencher, professeur,
faculté d'Administration,
Université de Sherbrooke ;
Madame Yvonne-R. Raymond,
travailleuse sociale professionnelle.

2) Les subventions de rattrapage

Président : M. Gérard Filion, président,
Marine Industries Ltd.
Communication : M. Michel Brunet, vice-doyen,
faculté des Lettres, directeur du
département d'Histoire,
Université de Montréal.
Membres : M. François-Albert Angers, directeur,
Institut d'économie appliquée des
Hautes Etudes Commerciales ;
M. Gilles Bergeron, commissaire adjoint,
Commission du Centenaire ;
M. Maurice Bouchard, professeur titulaire,
département des Sciences économiques ;
M. Richard Brunelle, AGEUM ;
M. Jean-Marc Lalancette, doyen,
faculté des Sciences,
Université de Sherbrooke ;
M. Michael Oliver, vice-recteur,
Université McGill.

3) La participation des diplômés, de l'industrie, des étudiants et du public au financement des universités

Président : M. Claude Prieur, président,
Caisse de Dépôt et Placement du Québec.

Communication : Me Jean de Grandpré, c.r.,
vice-président, Compagnie de
Téléphone Bell du Canada.

Membres : Me André Dufour, secrétaire,
faculté de Droit, Université Laval ;
M. Pierre-R. Gendron, président,
La Brasserie Dow Limitée ;
M. Louis Hébert, président,
Banque Canadienne Nationale ;
M. Marcel Inkel, directeur des relations
publiques, Steinberg Limitée ;
M. Pierre Roy, AGEUM ;
M. Jacques Saint-Pierre, directeur,
département d'Informatique.

4) L'effort budgétaire comparatif du Québec

Président : M. Antonio Rainville, président,
Chambre de Commerce
du District de Montréal.
Communication : M. Yvon Tremblay, secrétaire général,
Conseil d'orientation économique
du Québec.
Membres : M. Maurice Chagnon, vice-recteur,
Université d'Ottawa ;
M. Fernand Daoust, vice-président,
Fédération des Travailleurs du Québec ;
M. Pierre Fortin, AGEUM ;
M. Jacques-Yvan Morin,
professeur agrégé, faculté de Droit ;
M. Jacques Saint-Laurent, professeur
Relations Industrielles, Université Laval ;
M. E.F. Scheffield, vice-président,
Committee of Presidents of
Universities of Ontario.

12h30 — Ajournement pour le déjeuner.

14h30 — SYNTHÈSE

Président : Jean-Marie Martin,
président, Conseil Supérieur de l'Éducation.

Conférence de M. Guy Rocher, professeur
titulaire de Sociologie de l'Université de
Montréal, sur les principes du financement des
universités et sur la planification et la
coordination des investissements universitaires.

Discussion sur le thème du colloque :

MM. Michel Brunet, Jean de Grandpré,
Lucien Piché, Pierre-Paul Proulx, Guy Rocher,
Otto Thür, Yvon Tremblay.

16h15 — Fin du colloque.

16h30 — Pause-café.

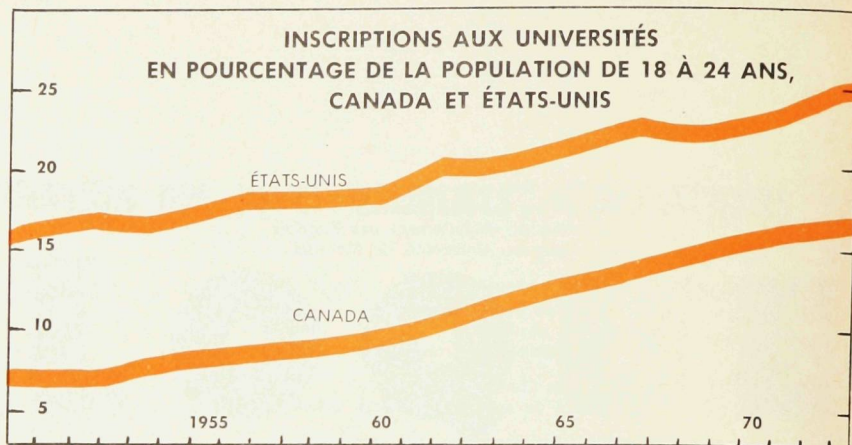
MÉRITE ANNUEL

17.h — Au grand auditorium, remise du premier MÉRITE ANNUEL des Diplômés à l'Honorable Daniel Johnson, premier ministre du Québec.
Réception suivra au grand salon du Centre Social, 2322, rue Maplewood.

La planification et la coordination des investissements universitaires

RAYNALD JOUBARNE

M. Raynald JOUBARNE, licencié en sciences commerciales, directeur du Département des publications gouvernementales et internationales à la Bibliothèque des H.E.C., secrétaire général du Centre d'études et de documentation européenne aux H.E.C.



Note: Y compris les inscriptions à plein temps et à temps partiel. Quatre inscriptions à temps partiel sont tenues pour l'équivalent d'une inscription à plein temps.

Au cours de ce même exposé annuel, le Conseil Economique du Canada se basant sur les taux de scolarisation prévus estimait une augmentation de 86% de la population universitaire canadienne, pour la période 1965-1971 par rapport à la période 1960-1966. En 1960-1961, on comptait 114,000 étudiants universitaires au Canada, en 1965-1966 il y avait plus de 200,000 étudiants dans les universités canadiennes. Le C.E.C. prévoit que le nombre d'étudiants fréquentant l'université sera de plus de 380,000 pour l'année académique 1970-1971.

En octobre 1964, M. Jacques Henripin établissant des prévisions d'effectifs scolaires dans le cadre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, estimait que le nombre d'étudiants universitaires serait de 57,000 pour l'année académique 1971-1972 alors qu'on avait enregistré 17,400 inscriptions dans les universités francophones et anglophones de la province pour l'année académique 1960-1961. Cette prévision pour l'année 1971-1972 était basée sur des taux de scolarisation se situant d'une part autour de 14.9% de la population masculine âgée de 18 à 24 ans et de 4.6% de la population féminine âgée de 18 à 24 ans, pour le groupe francophone et d'autre part de 14.2% et 10.7% de la population masculine et féminine pour le groupe de langue anglaise.

UNIVERSITÉ ?

Avant de s'intéresser aux investissements universitaires proprement dits, il faut se mettre d'accord sur la catégorie d'étudiants à situer au niveau universitaire. Cette difficulté a été mise en relief dans le Rapport Parent lorsqu'il a fallu établir l'effectif scolaire de niveau universitaire :

"Nous supposons que les étudiants inscrits en première et deuxième années de "College" font des études qui, pour la plus grande partie du moins, correspondent au niveau pré-universitaire (12e et 13e années). Or, ces deux premières années de "College" constituent une pro-

portion importante des étudiants des universités anglaises. A l'Université McGill, en 1961-62, ces deux années comptaient 40% des étudiants de toute l'université.

Selon que l'on considère que ces 12e et 13e années doivent ou ne doivent pas être intégrées à l'université, les dépenses d'investissements pour cette catégorie d'étudiants devront être à la charge de l'université ou comprises dans les investissements du Ministère de l'Éducation.

Quelle taille devrait avoir l'université dans son ensemble? Existe-t-il une taille optimale pour les différentes facultés? Où doit-on loger géographiquement la ou les nouvelle(s) université(s)?

Pour l'année académique 1966-1967 on comptait 8,013 étudiants inscrits à temps plein dans les facultés constituantes de l'Université de Montréal. Au Royaume-Uni, la Commission d'enquête sur l'enseignement supérieur souhaite que l'université se limite à 8,000 ou 10,000 étudiants pour qu'étudiants et professeurs puissent se sentir solidaires les uns des autres. Même si ces objectifs valables pour la Grande-Bretagne n'étaient pas réalistes dans un contexte nord-américain, il n'en demeure pas moins que cette option marque une nette orientation du rôle de l'université.

Comme il semble que la taille optimale d'une faculté se situe aux environs de 600 étudiants, comment devons-nous aborder le problème de la surpopulation à l'Université de Montréal? Il faut se rappeler que pour l'année académique 1966-1967, la faculté de droit comptait 877 étudiants réguliers, la faculté de sciences comptait 1,671 étudiants, la faculté de sciences sociales comptait 1,487 étudiants et 1,607 étudiants s'étaient inscrits à Polytechnique. Il y aurait peut-être lieu de faire une étude pour savoir de quelles régions de la province viennent les étudiants de l'U. de M. et tirer les conclusions qui s'imposeront.

La Commission Robbins sur l'Enseignement supérieur au Royaume-Uni a opté pour l'éta-

Au mois de septembre dernier, le Conseil Economique du Canada estimait que le taux de scolarisation universitaire de la population âgée de 18 à 24 ans passerait successivement de 11% en 1966 à 16% en 1971 pour se stabiliser à un taux de près de 20% en 1976. Le Conseil souhaite que l'on puisse réduire l'écart entre le taux de scolarisation universitaire canadien et américain comme l'illustre le graphique 1 :

blissement de petites universités spécialisées disséminées sur le territoire en fonction des zones de population à desservir. Quelle sera l'option la plus utile pour le Québec; ou déplacer et loger les étudiants dans quelques centres existants que l'on développera pour accueillir plus d'étudiants, ou décentraliser l'enseignement universitaire vers les régions les plus peuplées de la province?

BESOINS EN DIPLÔMÉS

Les changements sociologiques tout comme les changements technologiques ne doivent pas être minimisés quand on entreprend une étude des besoins futurs en diplômés universitaires. La Commission Robbins soulignait les difficultés d'établir des prévisions dans ce domaine en disant;

"Estimates of the same kind could be made of the needs ... provided that public policy is assumed to continue unchanged or that specific allowance is made for changes of policy."

Le Comité de l'Ontario sur la formation de la main-d'œuvre a posé un problème au niveau de la formation des techniciens qui peut s'appliquer à une politique de main-d'œuvre scientifique et professionnelle;

"Si nos efforts sont mal orientés, il se pourrait que nous aboutissions simplement à avoir des chômeurs qualifiés au lieu de chômeurs non qualifiés".

SUBVENTIONS DE RATTRAPAGE

Le problème du rattrapage est peut-être la question la plus difficile à cerner parce qu'on peut difficilement définir le retard. A un moment ou l'autre chaque université est ou sera tour à tour en retard par rapport aux autres universités sur un plan donné. Quels critères employer pour estimer le retard d'une université; nombre d'étudiants au niveau du doctorat, nombre de départements, nombre et qualité de recherches en cours, réputation mondiale de l'université voisine?

En 1962, le gouvernement de la Grande-Bretagne a suggéré au "University Grants Committee" d'augmenter de 10% les inscriptions dans le domaine des sciences médicales pour faire face aux besoins futurs. Pour atteindre ce nouvel objectif les fonds nécessaires à cette expansion ont été ajoutés aux fonds déjà prévus par le plan quinquennal d'investissement. La Grande-Bretagne a donc opté pour un effort accru pour développer un secteur universitaire devenu déficitaire

par un changement de politique sans retarder les investissements nécessaires au développement d'autres secteurs universitaires.

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le tableau 2 tiré du Rapport Bladen sur le financement de l'enseignement supérieur au Canada fait ressortir la participation des différents gouvernements au financement des investissements universitaires.

On constate que le gouvernement provincial du Québec contribue plus que tout autre gouvernement provincial au financement des investissements des universités. Pour l'année 1963-1964, le gouvernement du Québec a participé à 77.7% des dépenses à long terme des universités alors que le gouvernement de l'Ontario ne participait qu'à 59.1% des investissements universitaires faits dans cette province.

Il y a lieu de s'arrêter au poste "divers" qui dans le Québec représente seulement 14.3% du budget d'investissement alors que ce poste représente 36.2%, 37.0% et même 87.7% du budget d'investissement dans d'autres provinces du Canada. (Tableau 3).

On remarquera que les frais de scolarité des étudiants ne contribuent en aucune façon au financement des investissements à long terme des universités. En effet le tiers des dépenses d'exploitation des universités du Québec a été comblé par les frais de scolarité pour l'année académique 1963-1964. Il y aurait lieu de s'interroger sur la participation des sociétés et des diplômés au financement des investissements universitaires au Québec. Existe-t-il des raisons profondes pour un tel désintéressement?

PRINCIPES DE PLANIFICATION !

Un groupe d'experts de l'O.C.D.E. chargés d'examiner la politique d'"Enseignement supérieur et la demande de personnel scientifique au Canada" en 1964, avait fait une constatation assez inquiétante;

"... les programmes d'expansion des universités sont essentiellement conçus pour répondre aux pressions sociales qui s'exercent en faveur d'une augmentation du nombre de places dans les universités; les parlements provinciaux, qui allouent la plus grosse partie des crédits affectés à l'expansion des universités, sont très sensibles aux désirs exprimés par l'ensemble de la population en matière d'enseignement."

Que ferons-nous pour changer cette situation?

PROVENANCE DES FONDS D'INVESTISSEMENT DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA
SELON LA RÉGION ET LA SOURCE
MONTANTS ET POURCENTAGES DU TOTAL PROVENANT DE CHAQUE SOURCE, 1963-64

Source	Provinces atlantiques	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest
	1963-64	1963-64	1963-64	1963-64
Millions de dollars				
Gouvernement fédéral	.4	3.9	1.9	4.1
Gouvernements provinciaux	.6	38.0	30.1	19.9
Gouvernements municipaux	---	---	.5	---
Divers	7.1	6.9	18.4	14.1
TOTAL	8.2	48.8	50.9	38.1
Pourcentages				
Gouvernement fédéral	4.9	8.0	3.7	10.8
Gouvernements provinciaux	7.4	77.7	59.1	52.2
Gouvernements municipaux	---	---	1.0	---
Divers (1)	87.7	14.3	36.2	37.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

PROVENANCE DES FONDS D'INVESTISSEMENT DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA
SELON LA RÉGION — POURCENTAGES 1963-64

(1) Divers	Provinces atlantiques	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest
Sociétés	25.7	1.6	11.9	3.3
Fondations	14.6	0.5	0.5	0.8
Organismes religieux	0.5	0.1	1.1	---
Anciens élèves	2.7	---	1.0	0.2
Autres dons	9.9	4.4	3.2	0.9
Emprunts à long terme	28.7	0.7	9.7	22.1

Remise des études
préliminaires du

Pavillon des Facultés de lettres, philosophie, théologie et de la Bibliothèque générale

Le projet d'un ensemble de pavillons destinés à abriter les Facultés de lettres, de théologie et de philosophie, ainsi que la bibliothèque centrale et l'École de bibliothéconomie se précise. Récemment l'architecte Pierre Boulva soumettait les esquisses préliminaires au président du comité de construction qui les a présentées aux responsables dans les facultés, qui avaient été invités par le comité de planification à fournir les éléments nécessaires à la préparation du programme. Hebdo-Information dans son numéro du 29 juin (volume II No 2) exposait les grandes lignes du projet conçu pour les cinq mille étudiants que compteront d'ici quelques années ces trois facultés.

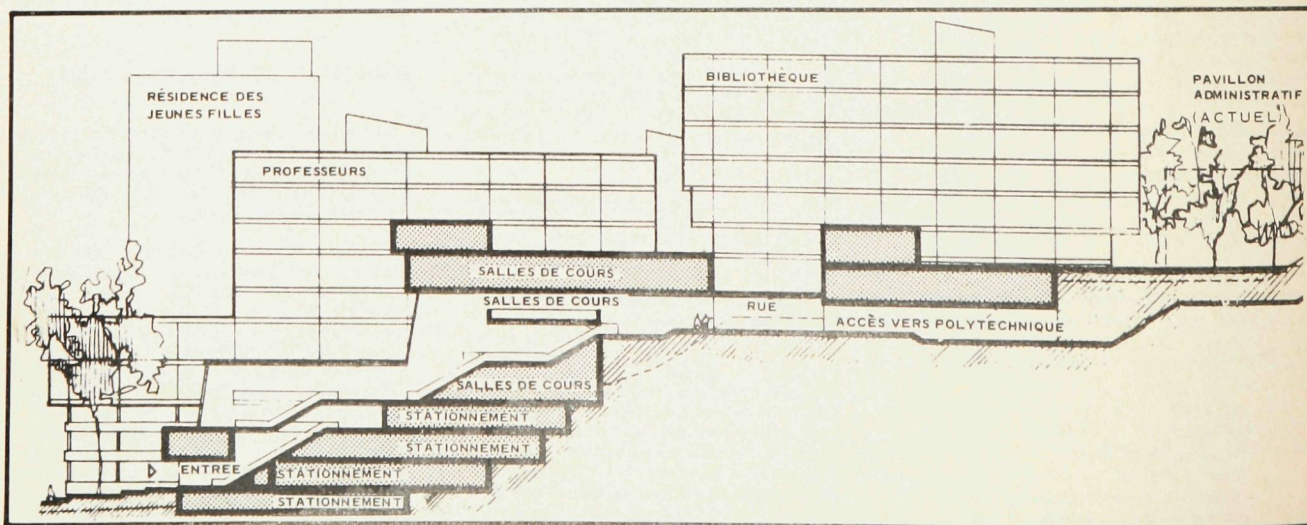
Le programme et les devis pédagogiques viennent d'être déposés à la Direction générale de l'Ensei-

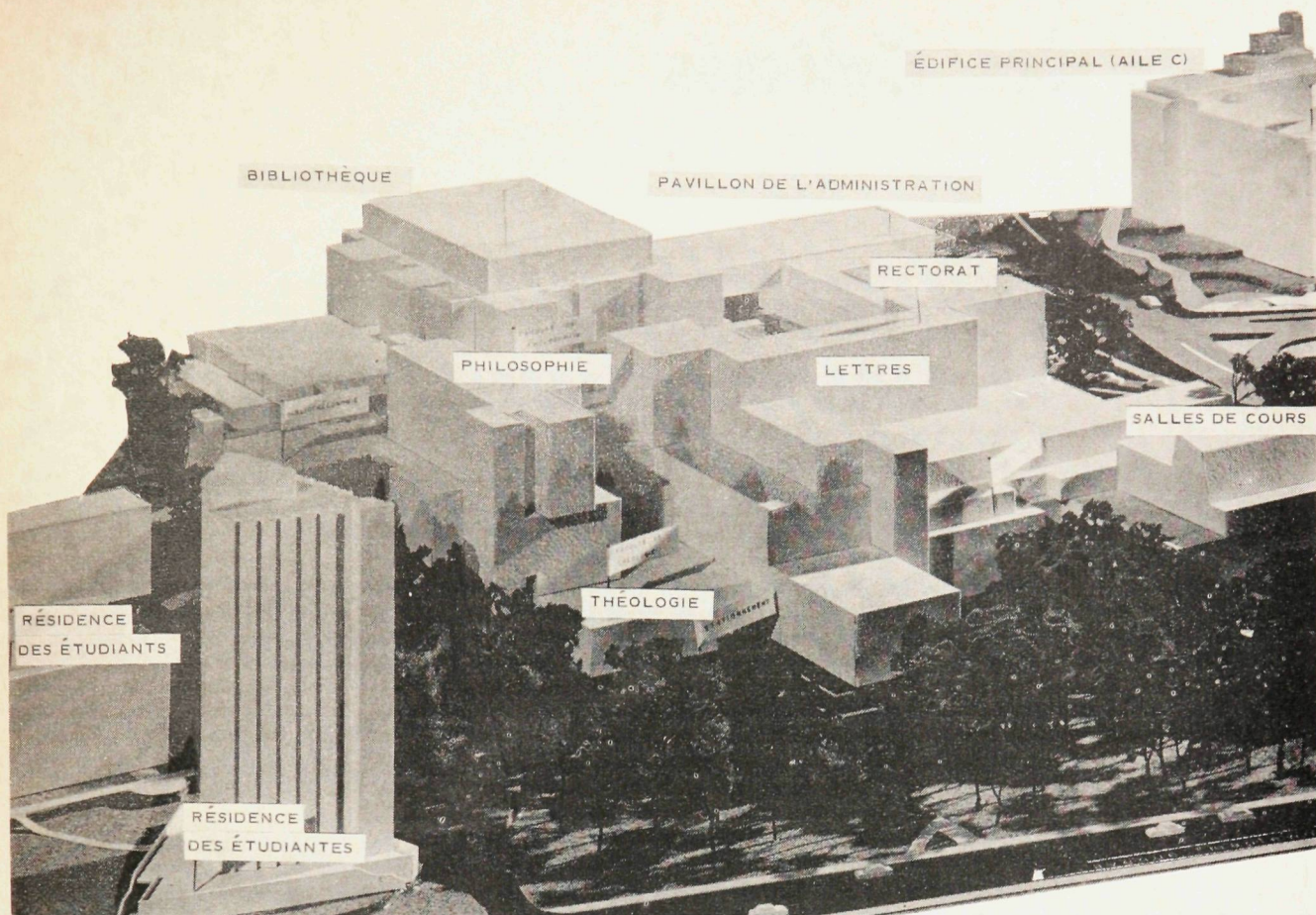
gnement supérieur. Il s'agit en fait de la demande d'inscription au programme des investissements universitaires du gouvernement du Québec, afin d'obtenir les fonds nécessaires à la construction.

Ce projet doit être réalisé sans faute pour la rentrée universitaire de 1970. En effet, l'accroissement du nombre d'étudiants, environ 1,600 de plus par année crée une situation difficile. L'an prochain, grâce à l'ouverture des pavillons de droit et des sciences sociales, grâce également à l'occupation de tout l'édifice de l'ancien Institut Jésus-Marie, dont on n'occupe présentement que la moitié, l'Université pourra, pour la première fois depuis des années, disposer dans des édifices fonctionnels de tous les bureaux nécessaires à ses professeurs et de salles de cours et de séminaires pour ses étudiants. Les mesures

provisoires, mais nécessaires, comme le logement de départements dans des conciergeries environnantes pourront être abandonnées. Mais cette "détente" de la rentrée 1968 sera de courte durée car l'augmentation du nombre d'étudiants sera plus élevée encore en 1969 avec la double promotion des derniers bacheliers ès arts et des premiers diplômés des C.E.G.E.P. et du nouveau cours collégial.

Dès la rentrée de 1970, ce sera de nouveau l'encombrement. Seulement, la réalisation du projet prioritaire "L.T.P." c'est-à-dire du pavillon des lettres, de la théologie et de la philosophie, permettra d'accueillir les nouveaux étudiants non seulement de ces facultés, mais des facultés des sciences et de la santé qui peu à peu disposeront de l'immeuble principal en attendant de





pouvoir elles-mêmes occuper de nouveaux pavillons.

LES NOUVEAUX PAVILLONS

L'architecte Pierre Boulva, qui a déjà fait les plans du stade, a remis les premières esquisses du projet et dévoilé une maquette provisoire qui rend compte de l'ampleur du pavillon ou plutôt de l'ensemble des pavillons. En fait il y en a trois qui communiquent entre eux. Le principal est situé à flanc de montagne entre la résidence des étudiants et l'entrée de la rampe mobile. Il comprend, au niveau de Maplewood, trois étages réservés au stationnement d'environ 600 voitures, conformément aux règlements municipaux, puis trois étages de salles de cours et de vestiaires communs aux trois facultés, ainsi qu'un atelier-théâtre pour la Faculté des lettres. Toute la circulation verticale s'y fait au moyen d'escaliers mécaniques. L'étage suivant se trouve au niveau du campus actuel, à la hauteur de l'axe de circulation des piétons menant au Centre social. Il comporte les décansat et secrétariat de chacune

des facultés. Il débouche de plein pied sur le "Carrefour des étudiants" sorte de piazza couverte qui est au centre de deux axes de circulation du campus : est-ouest, depuis le Centre sportif jusqu'au secteur du droit et des sciences sociales en passant devant l'immeuble principal, nord-sud, depuis Maplewood jusqu'à Polytechnique. Au-dessus de cette masse importante à flanc de coteau, se trouvent des "blocs" de volumes différents : il s'agit des bureaux de professeurs de chacune des facultés. Ces professeurs sont ainsi hors de la circulation autour des salles de cours et au-dessus des secrétariats de leur faculté respective. Ces ensembles comportent environ 500 bureaux et leurs formes différentes empêchent toute monotonie architecturale.

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE

De l'autre côté du Carrefour des étudiants, à l'ouest des futures résidences, se trouve le pavillon qui abritera la bibliothèque générale et qui est relié à l'ensemble par une

section réservée à l'Ecole de bibliothéconomie. Cette bibliothèque qui desservira en premier lieu les trois facultés comportera également les services communs à toutes les bibliothèques de secteur de l'Université. Ce sera en fait la bibliothèque centrale et elle pourra loger 940,000 volumes. Cet immeuble imposant sera situé là où se trouve le terrain de stationnement à l'est du Pavillon de l'administration. Face à celui-ci et relié par un couloir aérien sera placé le rectorat. Il s'agit d'un nouveau pavillon débouchant lui aussi sur le "Carrefour des étudiants" et qui logera le Rectorat, les Vice-rectorats, la Direction des services, le Secrétariat général et le Bureau de l'information. Le Pavillon de l'administration actuel servira au Bureau d'immatriculation, au Trésor, au Service du personnel et au Service des achats.

La vue en coupe et les photos de la maquette donnent une idée de ce projet en élaboration, au niveau des premières esquisses de l'architecte.

La vie des diplômés

DROIT

(1930) **Me F. Eugène THERRIEN, c.r.**, ancien président des Diplômés, président et directeur général de la Société nationale de Fiducie a accepté la présidence générale de la Campagne du Prêt d'honneur qui a eu lieu cette année du 1er au 15 novembre.

(1948) **Me René L. COUSINEAU, André FAUTEUX, Pierre LAVERY**, tous trois de la promotion 48, ont été nommés le même jour juges à la Cour du Bien-être social.

Me Guy MERRILL DESAULNIERS, chargé de cours à l'Université a été nommé juge de la Cour supérieure pour la Province de Québec.

(1953) **Me Jean-Claude BUREAU**, a été nommé secrétaire et conseiller juridique de la Société générale de financement.

LETTRES

(1950) **M. F. Kenneth HARE**, qui a reçu son doctorat en géographie de l'Université de Montréal en 1950 avec une thèse intitulée "The Climate of Eastern Canadian Arctic and Sub-Arctic and its Influence on Accessibility", a été nommé président de l'Université de Colombie-Britannique. Il entrera en fonction le 1er juillet prochain.

MÉDECINE

(1947) Le docteur **Roger DAOUST**, titulaire de recherche au Département de médecine de la Faculté de médecine de l'Université et associé de recherche de l'Institut national du cancer du Canada a été nommé, le 16 octobre, directeur des Laboratoires de recherche de l'Institut du cancer de Montréal.

Le docteur **Gaston de LAMIRANDE**, titulaire de recherche au Département de biochimie de la Faculté de médecine et associé de l'Institut national du cancer du Canada a été nommé, le 16 octobre, également, directeur-adjoint et **M. Vijai NIGAM**, agrégé de recherches au Département de biochimie de la Faculté de médecine a été nommé, le 11 octobre, associé de recherche de l'Institut national du cancer du Canada.

(1943) Le docteur **Albert ROYER**, professeur titulaire, directeur du Département de pédiatrie de la Faculté et directeur du Département de pédiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine, a repris ses activités après un séjour d'un an en Tunisie où il a installé et dirigé la mission de coopération la plus considérable que le Canada ait jamais envoyée à l'étranger, soit plus de 50 spécialistes du corps médical québécois qui s'occupent de la formation du personnel médical et paramédical tunisien à l'Hôpital de Ba-Saadoun de Tunis.

(1953) Le docteur **Françoise ROBERT-ROBILLARD**, professeur assistant au Département de pathologie a été élue présidente de l'Association canadienne des neuropathologistes lors de la réunion annuelle de cette association qui a eu lieu à l'Université le 6 octobre dernier.

PHARMACIE

(1958) **M. Jacques D. BOURGEOU** a été nommé directeur technique de J.M. Marsan et Cie Ltée.

PHILOSOPHIE

M. Gérard BARBEAU, professeur agrégé à l'Institut de psychologie a été nommé directeur général de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

SCIENCES SOCIALES

(1964) **M. Pierre BRIEN** a été nommé chef de service et responsable du Service de réadaptation et du Service de sécurité à l'Institut Philippe-Pinel.

BIBLIOTHÉCONOMIE

(1966) **M. Réal BOSA**, jusque-là professeur assistant et directeur intérimaire de l'École de bibliothéconomie, a été nommé le 1er septembre directeur de la Bibliothèque des sciences sociales.

Nécrologie

Le docteur **J.-Noël FONTAINE**, professeur titulaire au Département de stomatologie de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université est décédé le 12 octobre à l'âge de 49 ans après une brève maladie. (Chirurgie dentaire 1945).

**PARTICIPEZ
AU RAYONNEMENT
DE L'UNIVERSITE**

**ORGANISEZ
VOUS AUSSI
VOTRE CONFERENCE**

On entend souvent parler de l'Université de Montréal.

Rares sont ceux qui la connaissent bien.

Ecrivez-nous, nous délèguerons un diplômé qui vous présentera une conférence d'une trentaine de minutes (avec diapositives), à vous et aux membres de votre association, de votre club, etc.

**LES DIPLÔMÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL**

C.P. 6128
Montréal 3

Nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés (nominations, promotions, etc.) échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

À : LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M., CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 3.

Veillez prendre note que M.

Nom

Faculté Promotion

Emploi

a *

Date : Lieu :

* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc.

Vous trouverez ci-joint copie de

Date : Signature :

Remise du premier

"MÉRITE ANNUEL"

2 DÉCEMBRE 1967

LE PRÉSIDENT
des Diplômés de l'Université de Montréal
et les membres du Conseil
ont l'honneur
de vous inviter à la remise
du premier MÉRITE ANNUEL des Diplômés à

L'HONORABLE DANIEL JOHNSON
Premier Ministre du Québec

le samedi, 2 décembre 1967
à 17:00 heures

GRAND AUDITORIUM DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Réception suivra au Grand Salon du Centre Social
2332 rue Maplewood

\$5. par personne

N° ...2001

FORMULE D'INSCRIPTION

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CASE POSTALE 6128 — MONTRÉAL 3

Messieurs,

Veuillez trouver ci-inclus mon chèque (ou mandat-poste) couvrant mon inscription

— au colloque

Inscription : \$5.00

Étudiant : \$2.00

— à la remise du MÉRITE ANNUEL

\$5.00

Nom :

Adresse :

Tél :

Faculté :Promotion :